

2025_15_AC_Jurys_examens_ALLSH_Licence_Histoire_Art_Archeologie_Double_Licence_Histoire_Art_Archeologie_Droit

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence **Sciences Humaines et Sociale** mention **Histoire de l'Art et Archéologie et Double-licence Droit-Histoire de l'Art** est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

LICENCE 1ère année
<p style="text-align: center;">Semestre 1</p> <p>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</p> <p><u>Président(e)</u> : Céline Ventura Teixeira <u>Suppléant(e)</u> : Aziza Gril-Mariotte</p> <p><u>Liste des membres</u> : Julie Souhami (FDSP), Anne-Marie de Matos (FDSP), Pierre Pinchon (DETU Département d'Histoire de l'art)</p> <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i></p> <p>Suppléantes : Aziza Gril-Mariotte/ Nathalie Bertrand</p> <p>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</p> <p><u>Liste des membres</u> :</p>
<p style="text-align: center;">Semestre 2 et 1ère année</p> <p>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</p> <p><u>Président(e)</u> : Céline Ventura Teixeira <u>Suppléant(e)</u> : Aziza Gril-Mariotte</p> <p><u>Liste des membres</u> : Julie Souhami (FDSP), Anne-Marie de Matos (FDSP), Pierre Pinchon (DETU Département d'Histoire de l'art)</p> <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i></p> <p>Suppléantes Aziza Gril-Mariotte/ Nathalie Bertrand</p> <p>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</p> <p><u>Liste des membres</u> :</p>

LICENCE 2^{ème} année

Semestre 3

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Céline Ventura Teixeira

Suppléant(e) : Aziza Gril-Mariotte

Liste des membres Julie Souhami (FDSP), Anne-Marie de Matas (FDSP), Pierre Pinchan (DETU Département d'Histoire de l'art)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Suppléantes Aziza Gril-Mariotte/ Nathalie Bertrand

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 4 et 2^{ème} année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Céline Ventura Teixeira

Suppléant(e) : Aziza Gril-Mariotte

Liste des membres : Julie Souhami (FDSP), Anne-Marie de Matas (FDSP), Pierre Pinchan (DETU Département d'Histoire de l'art)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-

- Suppléantes Aziza Gril-Mariotte/ Nathalie Bertrand

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

LICENCE 3^{ème} année

Semestre 5

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Céline Ventura Teixeira

Suppléant(e) : Aziza Gril-Mariotte

Liste des membres : Julie Souhami (FDSP), Anne-Marie de Matas (FDSP), Pierre Pinchon (DETU Département d'Histoire de l'art)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Suppléantes Aziza Gril-Mariotte/ Nathalie Bertrand

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 6 et JURY DE MENTION

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Céline Ventura Teixeira

Suppléant(e) : Aziza Gril-Mariotte

Liste des membres : Julie Souhami (FDSP), Anne-Marie de Matas (FDSP), Pierre Pinchon (DETU
Département d'Histoire de l'art et d'Archéologie)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Suppléantes Aziza Gril-Mariotte/ Nathalie Bertrand

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues Sciences humaines et le Président de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 19/11/2025

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH

